

J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par une équipe de l'Office qui s'occupe aussi bien de l'accueil que de la logistique.

60 La séance de ce soir devrait prendre fin vers 21 h 45, si tout se déroule comme prévu et que les participants m'aident à respecter le temps alloué à chacun. Suite à l'expérience d'hier, vous m'avez beaucoup aidée, donc j'imagine que ce soir, ce sera la même chose.

65 L'Office a l'habitude de prendre des photos et des vidéos. Je ne crois pas que ce soit le cas ce soir, mais si tel était le cas et si vous ne désirez pas être pris en photo, veuillez aviser la table d'accueil.

70 Ces précisions étant faites et en l'absence je pense de madame Charlotte Wilson au nom de *À nous la Malting* qui devait passer en premier, j'inviterais madame Assia Kada pour le groupe Concertation Ville Émard/Côte-Saint-Paul. Est-ce que je comprends que madame Wilson ne viendra pas du tout? On va passer le deuxième et si elle arrive ou sinon, on verra à la fin. Donc j'accueillerais madame Assia Kada pour concertation Ville Émard/Côte-Saint-Paul, s'il vous plaît. - Laquelle de vous deux est madame Kada? Vous êtes madame Kada.

75 **Mme DIANE LEMON :**

Moi, je suis le support moral.

80 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes le support moral. Juste pour fins d'enregistrement, est-ce qu'on peut avoir votre nom?

85 **Mme DIANE LEMON :**

Mon nom, c'est Diane Lemon.

Mme ASSIA KADA :

90 Ce que je disais, ce n'est pas juste un support moral, c'est un membre de Concertation, elle a travaillé avec nous sur le mémoire, sur les consultations et elle est membre du conseil d'administration de Concertation.

LA PRÉSIDENTE :

95

Très bien. Ces précisions étant faites, nous vous écoutons, Madame Kada.

Mme ASSIA KADA :

100

Bonsoir! Je commencerai peut-être par une mise en contexte, à savoir que donc, en fait, je pense comme on l'a mentionné au sujet de Turcot, les citoyens en fait étaient contre ce projet. Concertation aussi, Les amis 2007-2008, il y a eu une grande mobilisation. Aujourd'hui, bon, on est devant le fait accompli. Donc on souhaite, puisque le projet est là, donc on souhaite que quand même, même qu'il soit réalisé, que ça respecte la qualité de vie des citoyens.

105

Alors j'aimerais juste souligner, avant de commencer, que Concertation est une organisation qui représente 32 membres actifs, et la majorité, je vous dirais, des personnes qui ont participé aux consultations, qui ont participé aussi au mémoire, font partie du comité de suivi du PDUÉS.

110

Mme DIANE LEMON :

115 Simplement vous dire que madame Kada m'a demandé de faire ça juste, juste avant qu'elle vienne s'asseoir. Je n'ai pas relu le mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

Nous vous faisons entièrement confiance.

Mme ASSIA KADA :

120

O.K. Donc comme vous voyez, les 32 membres actifs, en fait, on est multiréseau, multisectoriel, donc on agit dans plusieurs secteurs. Alors les membres savaient de quoi ils parlaient. Alors étant donné que c'est un projet colossal qui, comme je le disais, à l'opposé de la vision des groupes communautaires, c'est sûr qu'il va y avoir des impacts sur l'environnement, la santé, la sécurité et la circulation. Alors ce qu'on souhaite, en fait, c'est que des mesures compensatoires équivalentes soient mises en place afin de pallier à tous ces désagréments.

125

Avant de passer aux recommandations, je dirais qu'il y a eu des commentaires généraux, entre autres ce qui est ressorti, c'est que c'est sûr que ce qui est présenté dans le PDUÉS est louable, il y a la vision du lien fédérateur qui est concret, mais je dirais qu'il manque... Disons qu'il y a certaines initiatives qui ne sont pas concrètes telles que, par exemple, les écrans, les antivibrations, tout ça, c'est-à-dire, on ne le voit pas dans le document.

130

En plus, c'est que nous avons travaillé en fait sans connaître la réponse de la DSP par rapport à la construction de logements tout autour. Et ce qu'on souhaite aussi, c'est qu'il y a retour des promesses qui n'ont pas été respectées, les promesses du MTQ qui n'ont pas été respectées, telles que la dalle-parc.

135

Alors les recommandations par rapport à l'espace vert et le verdissement, compte tenu de la donnée et de nos membres à l'effet des recherches, justement les années 2010 et ça a été mentionné que 300 véhicules par jour allaient passer, ça représente à peu près 300 000 tonnes de CO₂ qui sont dégagées...

140

LA PRÉSIDENTE :

145

On parle de 300 000 véhicules.

Mme ASSIA KADA :

150 300 000, oui. Et pour justement pallier à ça, ça prendrait un verdissement de quinze fois
la superficie du parc Angrignon alors que ce qui est proposé dans le document, c'est 500 arbres.
Donc c'est sûr qu'on trouve que les cibles sont largement insuffisantes. Et donc on voudrait qu'il
y ait des moyens plus concrets, c'est-à-dire plus clairs et plus concrets par rapport au
155 verdissement, chose qu'on ne retrouve pas. Et aussi, comme je le mentionnais tout à l'heure par
rapport aux antibruits, antivibrations aussi, c'est-à-dire, il faudrait le mentionner. Alors c'est pour
ça, pour nous, la dalle-parc, ça serait vraiment une opportunité justement pour pallier à cela.

 Au sujet du développement immobilier, on souhaite qu'il y ait le maintien du parc locatif
abordable au sein du privé. Et comment? En soutenant, en fait, les propriétaires actuels et aussi
160 voter des règles qu'on appellerait anti *condoïsation*, c'est-à-dire anti condo, en fait.

 Par rapport aux logements sociaux, c'est sûr comme je disais tout à l'heure par rapport à
la DSP, on ne sait pas encore si c'est possible ou si ça ne l'est pas, mais ce qui est prévu dans le
rapport, c'est une cible de 100 logements alors que nous, notre cible pour notre quartier est de
165 600 logements sociaux. C'est sûr au niveau de tout le quartier où il y a une partie du PDUÉS.

 Et, bien sûr, si la construction, on veut en fait que les normes de constructions futures,
telles qu'au niveau des vitres, au niveau des vibrations, au niveau des filtres, etc., tout ça soit
170 respecté.

 Toujours au niveau du développement économique social, donc par rapport à la
gouvernance et le suivi du milieu, en fait, on voudrait plus de précision sur le mécanisme de
soutien aux initiatives – parce qu'on parle beaucoup des initiatives du milieu – donc on aimerait
avoir plus de précision par rapport au financement. C'est sûr qu'on souhaite que le MTQ soit de
175 la partie, qu'il participe justement au financement, mais il faudrait qu'on ait plus de précision.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous donne deux minutes encore.

180

Mme ASSIA KADA :

Deux minutes? O.K. Par rapport au comité de suivi du PDUÉS, en fait, à date, c'est un comité qui demeure informatif. Est-ce que pour l'avenir il y aura une plus grande participation qui va au-delà de la consultation mais plus au niveau d'une codécision? Donc en tout cas, on souhaite ça.

185

Aussi, par rapport à l'emploi local, bon, je passe étant donné qu'il ne reste pas grand temps. Au niveau de culture et patrimoine, donc il faut miser aussi sur l'animation, pas juste l'aménagement des artères, surtout comme de l'Église. Il faut aussi penser à la participation des organisations locales, telles que justement le Théâtre Paradoxe, la Maison de la culture du quartier. Et aussi donc il faudra penser par rapport au patrimoine, à classer en fait les bâtis qui méritent d'être... qui ont un intérêt patrimonial, bien qu'on les classe.

190

Pour la mobilité, en fait, on souhaite qu'au-delà du lien fédérateur, il faut considérer en fait plus large que juste...le lien fédérateur, il va de Verdun, il traverse notre quartier, il va au-delà. Donc il faudrait aussi considérer un lien aussi avec les autres quartiers, puis je reviens à la dalle-parc qui justement va relier Notre-Dame-de-Grâce. Donc ça, ça va au moins créer des liens avec les autres quartiers, puis on souhaite que ça soit plus que le lien fédérateur qui est prévu.

195

200

C'est sûr qu'au niveau du transport collectif...

LA PRÉSIDENTE :

Je vais vous demander de conclure. Vous aurez l'occasion peut-être à l'occasion des questions qu'on va vous poser de préciser certaines choses que vous n'aurez pas pu trop développer. Merci.

205

Mme ASSIA KADA :

210 Bon, en conclusion, c'est sûr que pour nous, le plan et ça va dans la bonne direction, c'est un début, mais c'est sûr qu'il va falloir que ça soit beaucoup plus concret que ça, surtout au niveau des actions. Et nos propriétés, ça demeure logement, aussi une implication et une participation citoyenne. Et puis on tient aussi, comme je disais, à la connectivité avec les autres quartiers pour désenclaver. Et la végétation massive. Voilà.

215

LA PRÉSIDENTE :

220 Merci, Mesdames. Quelques questions qui vont vous permettre de développer certains points. À la page 4 de votre mémoire, vous demandez que toutes les interventions – je comprends que ce sont les 32 actions proposées par le PDUÉS – soient financées par le MTQ. Est-ce que c'est ce que vous... « Nous demandons que le MTQ finance ces interventions comme mesure compensatoire. » Les interventions, vous référez aux 32 actions proposées par le PDUÉS, c'est ça?

225

Mme ASSIA KADA :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

230

Et que ce soit le MTQ qui finance ça.

Mme ASSIA KADA :

235

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

240 À la page suivante, à la page 5, est-ce que je comprends que vous souhaitez – ce qu'on appelle dans le jargon des consultations d'amont, c'est-à-dire avant qu'un projet prenne forme, comme il y en a eu d'ailleurs pour ce projet-ci, il y a eu la consultation de 2016 – est-ce que je comprends que vous souhaiteriez que ça soit systématique maintenant que la Ville ou l'Office de consultation publique fassent une consultation d'amont avant chaque grande intervention du ministère des Transports?

245

Mme ASSIA KADA :

Oui.

250

LA PRÉSIDENTE :

Ça va dans ce sens-là. Au fond, ce que je comprends de votre mémoire, c'est de ne pas attendre que l'ouvrage soit en construction...

255

Mme ASSIA KADA :

En construction.

260

LA PRÉSIDENTE :

... mais qu'avant même le moment de sa conception, qu'on puisse aller...

265

Mme ASSIA KADA :

Exactement.

LA PRÉSIDENTE :

... faire un exercice de participation citoyenne. C'est bien ça?

270

Mme ASSIA KADA :

Citoyenne, oui.

275

LA PRÉSIDENTE :

Vous mentionnez également à la page 5 – on était curieux – sous la rubrique *Des moyens plus clairs et concrets* en matière de ratio de superficie d'espace vert, de s'inspirer des pratiques européennes. Aviez-vous quelques exemples en tête?

280

Mme ASSIA KADA :

Je vous dirais qu'on n'a pas à aller jusqu'en Europe, à Saint-Bruno ici sur la Rive-Sud, ça se fait et dépendamment justement de la grandeur du terrain, ils nous imposent un nombre d'arbres à planter.

285

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a une variété d'espèces, de hauteurs, arbustive ou si... De votre expérience.

290

Mme ASSIA KADA :

Non. Non et même que la Ville, pour les gens qui ne veulent pas acheter, la Ville peut fournir aussi les arbres. Oui.

295

LA PRÉSIDENTE :

300 D'accord. Vous souhaitez également à la page 5 des assouplissements à la réglementation. Des assouplissements à la réglementation actuelle. Vous pensez à quoi, par exemple? Vous indiquez, je vous cite : « *l'assouplissement de la réglementation actuelle et la hausse des cibles précises pour le verdissement sur les domaines privé, public, parapublic et institutionnel.* » À quoi vous référez, par exemple, comme assouplissement par rapport à ce qu'on a comme réglementation actuellement?

305 **Mme ASSIA KADA :**

En fait, c'est que dernièrement, justement, on a eu disons des difficultés pour pouvoir planter sur une certaine marge dans une rue, sur une rue.

310 **LA PRÉSIDENTE :**

Du domaine public.

315 **Mme ASSIA KADA :**

Du domaine public. Alors c'est dans ce sens-là, l'assouplissement.

LA PRÉSIDENTE :

320 D'accord. Les écrans antibruit et vibration, je vous cite encore : « *Des écrans végétaux sont proposés pour contrer les bruits et les vibrations.* » Sont proposés par le MTQ? C'est ça? Et vous terminez ce paragraphe-là en disant : « *Ces écrans font partie des promesses du MTQ.* » On comprenait que ce sont des écrans proposés par le MTQ et non pas le PDUÉS.

325 **Mme ASSIA KADA :**

Non, non, non, pas le PDUÉS.

330 **LA PRÉSIDENTE :**

Par le MTQ. O.K.

Mme ASSIA KADA :

335 Ça faisait partie du premier projet.

LA PRÉSIDENTE :

340 Oui, d'accord. Moi, ça fait le tour de mes questions. Danielle?

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

345 Bonsoir, Mesdames! Alors on a bien compris que la sécurité est un enjeu important pour vous, et à la page 10, vous avez effectivement identifié des lieux où il faudrait améliorer la sécurité par rapport à la mobilité des citoyens et des cyclistes – des piétons et des cyclistes. Est-ce que vous avez des critères que vous pourriez soumettre à la commission pour faire, en fait, préparer une recommandation par rapport au choix qui doit être fait quant aux voies partagées, par exemple, versus les sites en propre pour la construction ou le réaménagement ou l'amélioration des voies cyclables et des voies piétonnières? Parce que certaines fois, vous nous
350 parlez de sentiers partagés et d'autres fois, de zones justement non partagées, donc des sites en propre. Est-ce que vous avez des critères pour faire le choix entre les deux?

Mme ASSIA KADA :

355 Je pense qu'on est allé avec ce qui existe et ce qui va se faire. C'est pour ça que peut-être des fois on propose une avenue, puis des fois, l'autre. C'est parce que...

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

360 Donc vous n'y allez pas de recommandation quant au choix à l'un ou l'autre. C'est ce que je comprends?

Mme ASSIA KADA :

365 Ah! O.K. C'est ça, ça dépend des rues, en fait.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

370 Et quelles caractéristiques vous prendriez en compte si vous dites que ça dépend des rues?

Mme ASSIA KADA :

375 Oui, parce que des fois, il y a des rues dans un seul sens, mettons, et des fois, on a des rues où c'est les deux sens.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

380 D'accord.

Mme ASSIA KADA :

Donc ça dépend en fait comment ça... C'est-à-dire, je vous avoue que le côté piste cyclable, ce n'était pas ma participation.

385

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

D'accord, je vous remercie.

390

LA PRÉSIDENTE :

On comprend ça.

Mme ASSIA KADA :

395

C'est-à-dire, j'ai plus par...

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

400

Par ailleurs, par rapport au comité de suivi, vous l'avez aussi mentionné de nouveau tout à l'heure, vous souhaitiez des bonifications.

Mme ASSIA KADA :

405

Oui.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

410

Est-ce que vous pouvez être un peu plus précise quant aux bonifications que vous pourriez soumettre à la commission?

Mme ASSIA KADA :

415 Bien, comme je le disais, c'est-à-dire, à date on a été plus, je dirais, un comité consultatif
puis je pense que le processus tel qu'il se déroulait, à date, c'était correct, mais pour l'avenir,
lorsqu'on va passer à la mise en œuvre, bien la bonification, en fait, on souhaite qu'on soit aussi
au niveau décisionnel, pas juste consultatif.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

420

Parfait. Merci.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

425

Bonsoir!

Mme ASSIA KADA :

430

Bonsoir!

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

435

À la page 8 de votre mémoire, vous nous parlez un petit peu sur de l'Église, vous
soulignez le besoin d'une offre en service alimentation répondant aux besoins. Vous parlez qu'il
s'agit là d'un désert alimentaire. J'ai entendu à quelques reprises qu'il y a des endroits dans le
coin effectivement où il y a des... Question un peu plus technique : est-ce que ça se base, cette
observation-là se base simplement sur votre observation empirique ou se base sur des chiffres et
un document? Si oui, j'aimerais savoir lequel.

440

Mme ASSIA KADA :

Oui. Par rapport à l'identification des déserts alimentaires?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

445 Oui.

Mme ASSIA KADA :

450 Non, ce n'est pas des observations, c'est un document qui a été réalisé par la Direction de la santé publique, par la DSP. Je pourrais vous envoyer le lien ou les coordonnées.

LA PRÉSIDENTE :

455 Vous le faites suivre à monsieur Gilles Vézina qui est le documentaliste, s'il vous plaît.

Mme ASSIA KADA :

460 Parfait. Et puis c'est ça, où c'est mentionné que justement dans Ville Émard/Côte-Saint-Paul, il y aurait quatre... on a quatre déserts alimentaires et justement, il y en a un qui est du côté sur le territoire du PDUÉS.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

465 D'accord, merci. Et très rapidement, à la page 8 en tout cas, où vous parlez de la nécessité de programmes pour aider les petits propriétaires qui offrent des logements abordables à restaurer un petit peu leur immeuble, en quoi les programmes actuels qui existent ne sont pas suffisants pour faire ce travail-là? Et pourquoi il faut créer un nouveau programme pour le faire?

470 **Mme ASSIA KADA :**

Parce qu'il n'y en a pas.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

475

Il n'y en a carrément pas.

Mme ASSIA KADA :

480

Il n'y en a pas.

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :

485

Merci. Ça fait le tour.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, Mesdames.

490

Mme ASSIA KADA :

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

495

En l'absence, on me dit que madame Charlotte Wilson ne se présentera pas, alors je demanderais aux personnes qui accompagnent madame Shanon Franssen de présenter le mémoire pour l'organisme À nous la Malting et de s'identifier, s'il vous plaît. Là, on va entendre le mémoire de À nous la Malting, c'est ça? Très bien. Pour fins d'enregistrement, quand vous serez prêts, on va vous demander de vous nommer, s'il vous plaît.

500